

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Entfloher

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2020-0012

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0015613-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Entfloher
Virbac Indorex Defence Spray

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ConVet GmbH & Co. KG
	Adresse	Alfred-Nobel-Strasse 10 Creative Campus Monheim 40789 Monheim Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2020-0012	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0015613-0000	
Date de l'autorisation	03/04/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	03/04/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	BIB PRODUCTION & PACKAGING B.V.
Adresse du fabricant	Randweg 7 6045 JK Roermond Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Randweg 7 6045 JK Roermond Pays-Bas

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Tagros Chemicals India Limited
Adresse du fabricant	72, Marshalls Road Jhaver Centre, Rajah Annamalai Building Egmore Chennai 600008 Tamil Nadu Inde
Emplacement des sites de fabrication	72, Marshalls Road Jhaver Centre, Rajah Annamalai Building Egmore Chennai 600008 Tamil Nadu Inde
Substance active	61 - Pyriproxifène
Nom du fabricant	Sumitomo Chemical (UK) Plc
Adresse du fabricant	Hythe House 200 Shepherds Bush Road Hammersmith W6 7NL London Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Sumitomo Chemical Co. Ltd. 27-1, Shinkawa 2-chome Chuo-ku 104-8260 Tokyo Japon

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,6
Pyriproxifène	4-phénoxyphenyl (RS)-2-(2-pyridyloxy)propyl ether	Substance active	95737-68-1	429-800-1	0,1
éthanol	Éthanol; Éthyle éthanol	Substance non active	64-17-5	200-578-6	94,05
Propan-2-ol	Alcool isopropylique	Substance non active	67-63-0	200-661-7	4,95

2.2. Type de formulation

AE- Générateur aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Contient perméthrin. Peut produire une réaction allergique.
Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
Provoque une sévère irritation des yeux.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Éviter de respirer les aérosols.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation national / régional
Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation national / régional

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Insecticide / acaricide - grand public - intérieur - Environnement des animaux domestiques

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide / acaricide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Ctenocephalides
Nom commun: Puces
Stade de développement: Œufs

Nom scientifique: Ctenocephalides
Nom commun: Puces
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Ctenocephalides
Nom commun: Puces
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Ixodidae:
Nom commun: Tiques
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

A l'intérieur; dans les petites zones où les animaux domestiques (pas pour les chats) se tiennent principalement, y compris paniers, tapis et coussins

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation

Description détaillée:

Pulvériser à une distance de 30 cm sur les endroits préférés de l'espèce cible jusqu'à ce que la surface soit légèrement humide.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 3,13 ml de produit / m². Cette quantité correspond à un temps de pulvérisation de 2 secondes par m².

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Maximum deux applications par an (250 ml de produit/80 m²).

Efficacité résiduelle jusqu'à 24 semaines (puces : larves et œufs)

Efficacité résiduelle jusqu'à 10 semaines (puces : adultes)

Efficacité résiduelle jusqu'à 11 semaines (tiques)

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Boîte métallique sous pression (aluminium ou fer blanc) de 250 ml et 400 ml avec un système de valve à poche utilisant l'air comprimé comme propulseur

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas appliquer sur des surfaces ou des matériaux lavables humides.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Insecticide - grand public- à l'intérieur - fissures et crevasses

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit est un insecticide conçu pour être utilisé à l'intérieur, destiné au traitement interne. Le produit est destiné à une application ponctuelle (aérosol) sur les fissures et les crevasses (surfaces non poreuses) à proximité des endroits suivants des nids ou des pistes d'insectes rampants.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Insectes rampants
Nom commun: Insectes rampants
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Hymenoptera: Formicidae:
Nom commun: Fourmis
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Blattodea:
Nom commun: Cafards
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

A l'intérieur, dans les fissures et les crevasses, sur les surfaces non poreuses.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation

Description détaillée:

Pulvériser à une distance de 30 cm pendant quelques secondes sur les fissures et les crevasses à proximité des cachettes, nids ou des pistes d'insectes rampants.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 0,8 ml par mètre. Cette quantité correspond à un temps de pulvérisation de 1 seconde tous les 2 mètres.

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Maximum deux applications par an

Pulvériser à une distance de 30 cm pendant quelques secondes sur les fissures et les crevasses à proximité des cachettes, nids ou pistes d'insectes rampants.
Tue dans les 24 heures.

Efficacité résiduelle jusqu'à 10 semaines

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon 250 mL et 400 mL en métal (extérieur)

Sac en aluminium (intérieur) pourvue d'une valve avec un sac soudé dessus et positionné dans le bidon

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Appliquer le produit dès que les premières infestations sont identifiées.

250 ml de produit suffisent pour traiter 80 m²

Pulvériser à une distance de 30 cm sur les zones concernées jusqu'à ce que la surface soit légèrement humidifiée.

La pulvérisation se fait pendant 2 secondes par m².

Après l'application, quitter immédiatement la pièce.

Après l'application, veiller à une aération appropriée.

L'efficacité optimale est observée dans les 24 heures.

Après un contact avec la pulvérisation, l'effet létal commence immédiatement.

Les personnes et les animaux domestiques ne sont pas autorisés à entrer dans la pièce au moins pendant une heure après l'application.

Si possible, associer le traitement à des mesures non chimiques (par exemple pièges à colle).

Surveiller l'infestation pour voir si le traitement est suffisant.

Les produits doivent toujours être utilisés conformément aux recommandations de l'étiquette.

Nettoyer la zone avant d'utiliser le produit.

Si le problème persiste, contactez un professionnel de la lutte antiparasitaire.

5.2. Mesures de gestion des risques

Éviter le contact avec les yeux
Ne pas traiter de grandes zones.

Ne pas utiliser directement sur les animaux.

Aucune personne ne doit se trouver dans la pièce où le produit est appliqué.

Les aquariums doivent être couverts et les animaux domestiques doivent être retirés de la pièce.

Ne pas appliquer directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux ou de boissons, ou sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des boissons.

Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Tenir les chats à l'écart des surfaces traitées. En raison de leur sensibilité particulière à la perméthrine, le produit peut provoquer des réactions indésirables graves chez les chats.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Les pyréthroides peuvent provoquer une paresthésie cutanée (brûlure ou picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent: consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans un endroit frais. Protéger de la lumière du soleil et du gel.

Ne pas exposer à des températures supérieures à 40 °C.

Durée de conservation : 3 ans

6. Autres informations

Stratégies de gestion de la résistance :

- Si possible, il est recommandé de combiner les traitements d'application avec des mesures non chimiques (par exemple bandes de colle, etc.)
- les produits doivent toujours être utilisés conformément aux recommandations de l'étiquette
- les zones infectées doivent être traitées le plus rapidement possible
- l'élimination complète des insectes nuisibles doit être tentée dans les zones infestées
- l'infestation doit être surveillée pour vérifier si le traitement est suffisant

Les pyréthriinoïdes peuvent provoquer une paresthésie (brûlure et picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.